

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES
PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE
ET DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES TITULAIRES DE CONTRATS
ET DE L'ACTIONNAIRE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS
TENUES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
LE JEUDI 6 MAI 2021
À 11 H**

John M. Cassaday, président du conseil d'administration (« conseil ») de la Société Financière Manuvie (« SFM ») et de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers ») (collectivement la « Société »), a accepté d'assumer la présidence de l'assemblée à 11 h.

À ce titre, il a souhaité la bienvenue à toutes les personnes assistant à l'assemblée annuelle conjointe de la SFM et de Manufacturers (l'« assemblée »).

Le président de l'assemblée a ouvert l'assemblée en soulignant l'engagement de la Société à l'égard de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, et en reconnaissant les terres autochtones sur lesquelles la Société exerce ses activités. Il a expliqué qu'en raison de la pandémie de COVID-19, l'assemblée se tenait de nouveau par voie électronique plutôt qu'en personne. Il a ensuite exprimé ses plus sincères condoléances à tous ceux qui ont subi des épreuves et des pertes à cause de la pandémie.

Le président de l'assemblée a discuté des réalisations de la Société en 2020 et a souligné les priorités du conseil d'administration au cours de l'année.

Le président de l'assemblée a indiqué que la diffusion de l'assemblée était disponible en français et en anglais et que le sous-titrage codé était également disponible dans les deux langues. Il a expliqué la procédure pour voter et poser des questions pendant l'assemblée pour les actionnaires, les titulaires de contrats et les fondés de pouvoir dûment désignés.

Le président de l'assemblée a indiqué que, à la suite des commentaires de Roy Gori, l'ordre du jour officiel de l'assemblée serait abordé, après quoi les actionnaires et les titulaires de contrats poseraient des questions.

Le président du conseil a indiqué que, en plus de M. Gori, Andrea Rosen, administratrice et présidente du Comité de gouvernance et des candidatures, Phil Witherington, chef des finances, Jim Gallagher, chef du contentieux et Antonella Deo, secrétaire générale étaient présents. Il a indiqué que les autres membres du conseil d'administration, les auditeurs externes et les scrutateurs de la réunion de la Société de fiducie AST (Canada) assistaient également à l'assemblée par voie électronique.

Le président de l'assemblée a ensuite passé en revue la mise en garde au sujet des énoncés prospectifs figurant dans la présentation et a noté que les propos formulés au cours de cette assemblée pouvaient contenir des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières et que les résultats réels peuvent être très différents des résultats que ces énoncés expriment explicitement ou implicitement.

Le président de l'assemblée a présenté M. Gori, président et chef de la direction de la Société, qui a fait part de ses observations sur les résultats de la Société, sur les efforts déployés pour promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion, sur le plan d'action climatique et sur la transition vers la carboneutralité.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président de l'assemblée a ensuite déclaré l'assemblée ouverte.

2. Nomination de la secrétaire et des scrutateurs

Antonella Deo, secrétaire générale, a fait office de secrétaire de l'assemblée. Christopher Carbone et Pat Lee de la Société de fiducie AST (Canada) ont agi à titre de scrutateurs pour la SFM et Manufacturers.

3. Avis de convocation à l'assemblée et confirmation du quorum

Le président de l'assemblée a confirmé que l'avis de convocation à l'assemblée était envoyé à tous les actionnaires et titulaires de contrats tenus de recevoir cet avis.

Il a confirmé que le quorum de l'assemblée de la Société avait été atteint et que l'assemblée avait été dûment convoquée.

4. Dépôt des états financiers consolidés de 2020 de la SFM et de Manufacturers, et dépôt des rapports des vérificateurs et de l'actuaire

Le président de l'assemblée a déposé les états financiers consolidés de 2020 de la SFM et de Manufacturers, ainsi que les rapports afférents des auditeurs et de l'actuaire.

Il a indiqué que les actionnaires de la SFM avaient reçu les états financiers consolidés de 2020 de la SFM conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et aux lois sur les valeurs mobilières applicables, et que les titulaires de contrats et l'actionnaire de Manufacturers avaient reçu les états financiers consolidés de 2020 de Manufacturers conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* et à toute autre loi applicable.

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur les états financiers. Antonella Deo a confirmé qu'aucune question n'avait été reçue à ce sujet.

5. Dépôt de l'Information à l'intention des titulaires de contrats avec participation de Manufacturers énoncée dans le rapport aux titulaires de contrats 2020

Le président de l'assemblée a déposé l'Information à l'intention des titulaires de contrats avec participation de Manufacturers, qui comprend des sommaires de la politique d'attribution des participations aux titulaires de contrats et de la politique de gestion du compte de contrats avec participation; tous ces documents sont inclus dans le rapport aux titulaires de contrats 2020.

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur l'Information à l'intention des titulaires de contrats avec participation de Manufacturers. Antonella Deo a confirmé qu'aucune question n'avait été reçue à ce sujet.

6. Élection des administrateurs

Avant de commencer avec le volet vote de l'assemblée, le président de l'assemblée a fourni des instructions sur la façon dont les actionnaires, les titulaires de contrats et les fondés de pouvoir dûment désignés peuvent voter au moyen de la plateforme en ligne.

Élection des administrateurs de la SFM

Le président de l'assemblée a ensuite indiqué que 14 administrateurs du conseil d'administration de la SFM devaient être élus, et que les renseignements sur les candidats étaient inclus dans la circulaire de sollicitation de procurations envoyée avant l'assemblée.

Antonella Deo, actionnaire, a proposé la candidature des personnes suivantes aux postes d'administrateur de la SFM, pour exercer leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la SFM ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

Nicole S. Arnaboldi	Roy Gori
Guy L. T. Bainbridge	Tsun-yan Hsieh
Joseph P. Caron	Donald R. Lindsay
John M. Cassaday	John R.V. Palmer
Susan F. Dabarno	C. James Prieur
Julie E. Dickson	Andrea S. Rosen
Sheila S. Fraser	Leagh E. Turner

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur l'élection des administrateurs de SFM. Antonella Deo a confirmé qu'aucune question n'avait été reçue à ce sujet.

Comme il n'y avait pas d'autres candidats, le président de l'assemblée a déclaré que la période de vote portant sur l'élection des administrateurs de la SFM était close.

Élection des administrateurs de Manufacturers

(a) Élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats

Le président de l'assemblée a ensuite indiqué que cinq administrateurs représentant les titulaires de contrats devaient être élus à un poste du conseil d'administration de Manufacturers.

Antonella Deo, mandataire d'un titulaire de contrat, a proposé la candidature des personnes suivantes aux postes d'administrateur représentant les titulaires de contrats de Manufacturers, pour qu'elles exercent leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des titulaires de contrats et de l'actionnaire de Manufacturers ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

Joseph P. Caron	Sheila S. Fraser
John M. Cassaday	Andrea S. Rosen
Susan F. Dabarno	

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur l'élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers. Antonella Deo a confirmé qu'aucune question n'avait été reçue à ce sujet.

Comme il n'y avait pas d'autres candidats, le président de l'assemblée a déclaré que la période de vote portant sur l'élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers était close.

(b) Élection des administrateurs représentant l'actionnaire

Le président de l'assemblée a indiqué qu'en tant qu'actionnaire unique de Manufacturers, la SFM avait choisi les personnes suivantes en tant administrateurs représentant l'actionnaire de Manufacturers par résolution écrite, conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) pour exercer leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des titulaires de contrats et de l'actionnaire de Manufacturers, ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou nommés :

Nicole S. Arnaboldi
Guy L. T. Bainbridge
Julie E. Dickson
Roy Gori
Tsun-yan Hsieh

Donald R. Lindsay
John R.V. Palmer
C. James Prieur
Leagh E. Turner

Une copie de la résolution écrite rédigée par l'actionnaire unique de Manufacturers sera déposée avec le procès-verbal de l'assemblée.

7. Désignation des auditeurs

Antonella Deo, actionnaire de la SFM et mandataire d'un titulaire de contrat de Manufacturers, a proposé qu'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, soient désignés à titre d'auditeurs de la SFM et de Manufacturers jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle, moyennant une rémunération qui sera fixée par les administrateurs.

Roy Gori, actionnaire de la SFM et mandataire d'un titulaire d'un contrat de Manufacturers, a appuyé la proposition.

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur la désignation des auditeurs de la SFM et de Manufacturers. Antonella Deo a confirmé qu'aucune question n'avait été reçue à ce sujet.

Le président de l'assemblée a déclaré que la période de vote portant sur la désignation des auditeurs de la SFM et de Manufacturers était close.

8. Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction

Le président de l'assemblée a annoncé le vote consultatif et non contraignant des actionnaires concernant l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction. Il a indiqué que le conseil estime que les actionnaires de la SFM devraient avoir la possibilité de comprendre

la manière dont il prend ses décisions en matière de rémunération de la haute direction et le fondement de ces décisions, et de formuler des commentaires au conseil à ce sujet.

Antonella Deo, actionnaire de la SFM, a proposé que soit acceptée la résolution consultative suivante visant l'approbation de l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction :

« Il est résolu, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du conseil, que les actionnaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction énoncée dans la circulaire de sollicitation de procurations transmise en vue de l'assemblée annuelle 2021 des porteurs d'actions ordinaires. »

Roy Gori, actionnaire de la SFM, a appuyé la proposition.

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur la résolution consultative concernant l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction. Antonella Deo a confirmé qu'aucune question n'avait été reçue à ce sujet.

Le président de l'assemblée a déclaré que la période de vote portant sur la résolution consultative de la SFM était close.

9. Annnonce des résultats des votes

Antonella Deo a fait part des résultats préliminaires des votes visant l'élection des administrateurs de la SFM, l'élection des administrateurs de Manufacturers représentant les titulaires de contrats, la désignation des auditeurs et l'approbation de la résolution consultative.

(a) Élection des administrateurs de la SFM

Antonella Deo a annoncé que tous les candidats aux postes d'administrateurs de la SFM avaient obtenu un vote favorable dans une proportion d'au moins 97 %. Les résultats finaux de l'élection des administrateurs sont les suivants :

NOM DU CANDIDAT	VOTES FAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Nicole S. Arnaboldi	1 100 429 897	99,67	3 697 327	0,33
Guy L. T. Bainbridge	1 101 297 762	99,74	2 829 462	0,26
Joseph P. Caron	1 092 786 744	98,97	11 340 480	1,03
John M. Cassaday	1 073 409 945	97,22	30 717 249	2,78
Susan F. Dabarno	1 102 324 387	99,84	1 802 837	0,16
Julie E. Dickson	1 100 399 263	99,66	3 727 961	0,34
Sheila S. Fraser	1 082 147 785	98,01	21 979 439	1,99
Roy Gori	1 098 893 161	99,53	5 234 063	0,47
Tsun-yan Hsieh	1 096 048 026	99,27	8 079 198	0,73
Donald R. Lindsay	1 077 746 950	97,61	26 380 274	2,39
John R.V. Palmer	1 094 589 410	99,14	9 537 814	0,86
C. James Prieur	1 099 459 397	99,58	4 667 827	0,42
Andrea S. Rosen	1 089 755 852	98,70	14 371 372	1,30
Leagh E. Turner	1 097 974 220	99,44	6 153 004	0,56

- (b) **Élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers**
Antonella Deo a annoncé que tous les candidats au poste d'administrateur représentant les titulaires de contrats avaient obtenu un vote favorable dans une proportion d'au moins 94 %. Les résultats finaux de l'élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats sont les suivants :

NOM DU CANDIDAT	VOTES		ABSTENTIONS	
	FAVORABLES	%		%
Joseph P. Caron	5 732	94,56 %	330	5,44 %
John M. Cassaday	5 758	94,99 %	304	5,01 %
Susan F. Dabarno	5 769	95,17 %	293	4,83 %
Sheila S. Fraser	5 768	95,15 %	294	4,85 %
Andrea S. Rosen	5 779	95,33 %	283	4,67 %

- (c) **Désignation des auditeurs**

Antonella Deo a indiqué qu'environ 93 % des votes exprimés par les actionnaires de la SFM, par l'actionnaire unique et par les titulaires de contrats avec un droit de vote de Manufacturers étaient en faveur de la nomination d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs de la SFM et de Manufacturers. Les résultats finaux du vote de la désignation des auditeurs sont les suivants :

Dans le cas de la SFM :

AUDITEUR	VOTES FAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.	1 074 187 067	93,85	70 344 400	6,15

Dans le cas de Manufacturers :

AUDITEUR	VOTES FAVORABLES ¹	%	ABSTENTIONS	%
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.	5 638 992 368	99,99 %	170	0,01 %

- (d) **Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction**

Antonella Deo a annoncé que les actionnaires de la SFM avaient voté dans une proportion d'environ 92 % en faveur de l'approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction. Les résultats finaux sont les suivants :

	VOTES FAVORABLES	%	VOTES DÉFAVORABLES	%
Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction	1 022 882 146	92,62	81 504 041	7,38

¹ Dans le cas de Manufacturers, les votes favorables comprennent (i) les votes liés aux actions détenues par la SFM, l'actionnaire unique de Manufacturers, qui ont tous été favorables à la résolution; et (ii) les votes favorables des titulaires de contrats ayant le droit de voter.

Sur la foi du rapport des scrutateurs, le président de l'assemblée a déclaré que les 14 candidats aux postes d'administrateurs de la SFM avaient été élus; que les cinq candidats aux postes d'administrateur représentant les titulaires de contrats de Manufacturers avaient été élus; qu'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. avaient été désignés à titre d'auditeurs de la SFM et de Manufacturers; et que la résolution consultative visant l'approbation de l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction avait été approuvée.

10. Clôture de l'assemblée

Comme il ne restait aucun point à traiter à l'ordre du jour, le président a déclaré l'assemblée close.

« John M. Cassaday »
(signé) John M. Cassaday
Président du conseil

« A. Deo »
(signé) Antonella Deo
Secrétaire